

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2940 - JEUDI 15 JUIN 2017

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

La DGAE clôt l'opération de dépôt des candidatures

Préalablement annoncée pour le 10 juin puis reportée de trois jours, la clôture officielle du dépôt des candidatures aux élections législatives et locales du mois prochain est intervenue le 13 juin à minuit.

En dépit de quelques flottements liés aux problèmes d'ordre administratif, la Direction générale des affaires électorales (DGAE) dit avoir mené à bien cette opération.

Page 3



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le RDD suspend sa collaboration avec le PCT



Jean Jacques Serge Yhombi Opango

Le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a annoncé hier la suspension de sa collaboration avec le Parti

Jean Jacques Serge Yhombi Opango a justifié ce « revirement » par le non-respect par le PCT des accords conclus entre les deux parties qui s'engageaient à gouverner ensemble, notamment dans le cadre des élections législatives dans la circonscription d'Owando. « Nous avons décidé de suspendre l'accord qui nous lie au PCT en attendant que le Comité directeur statue sur la question. Nous ne pouvons pas continuer une collaboration qui se fait au détriment du RDD », a-t-il déclaré. Page 2

GESTION DES ARCHIVES

4000 documents coloniaux sauvegardés à Pointe-Noire



La photo de famille avec les membres des deux délégations

Le Centre national des archives et de la documentation, en partenariat avec British Library a organisé une mission d'inventaire et de collecte ayant permis de sauvegarder 4000 archives

coloniales dans la seule ville de Pointe-Noire.

Cette opération qui devra s'étendre à Brazzaville s'inscrit dans le cadre du projet de numérisation des archives de l'Afrique

équatoriale française longtemps envisagée par la France. Elle est menée avec la participation des chercheurs venus des Universités de Genève Portsmouth.

Page 16

MARCHÉ FINANCIER AFRICAIN

La BAD s'associe aux banques dans la lutte contre les capitaux illicites

Dans l'objectif d'améliorer le suivi des marchés financiers nationaux en Afrique, la Banque africaine de développement entend travailler de concert avec les Banques centrales du continent afin de renforcer la collecte des recettes fiscales à travers des échanges

d'informations sur les capitaux illégaux.

« Il existe de grands défis qui contribuent aux flux financiers illicites. Pour stimuler les ressources financières nationales, nous avons besoin de grandes réformes fiscales, et

sur les marchés mondiaux des capitaux », souligne la BAD.

Page 6.

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La loi créant les Zones économiques spéciales promulguée par le chef de l'Etat

Page 3

ÉDITORIAL
Abstention

Page 2

ÉDITORIAL

Abstention

La France qui a pourtant une longue expérience dans l'organisation des scrutins électoraux, vient de le démontrer de façon accablante : lorsqu'un peuple ne sait pas où ses dirigeants le conduisent il manifeste son inquiétude, sa lassitude, en délaissant les urnes le jour du vote. Et même si l'une ou l'autre des formations qui présentent des candidats tire profit de cette abstention massive en faisant élire sous ses couleurs un grand nombre de députés, sa faible représentativité au plan national ne peut que fragiliser dangereusement le pouvoir exécutif qu'elle doit accompagner, assister.

Laissons les électeurs français confirmer ou infirmer, dimanche prochain, le ras-de-marée annoncé en faveur du Parti "En Marche" du nouveau président de la République, Emmanuel Macron, mais tirons pour nous-mêmes, Congolais, les leçons de ce qui vient de passer. Si, en effet, chez nous aussi, moins d'un électeur sur deux se rend le 16 juillet prochain dans les bureaux de vote répartis sur toute l'étendue du territoire national, les conséquences de cette abstention massive seront catastrophiques à tous égards. Et si, dans un tel contexte, la majorité actuelle, c'est-à-dire le PCT, parvient comme on dit à « sauver les meubles » en maintenant sa prééminence au sein de la nouvelle Assemblée nationale sa crédibilité aux yeux des citoyens sera fortement ébranlée.

Nous ne cessons de le répéter, ici même depuis des semaines : le véritable enjeu des scrutins à venir est celui de l'abstention, c'est-à-dire de la mobilisation ou de la non mobilisation sur place de l'électorat. Comment, en effet, le gouvernement de la République pourrait-il concrétiser le programme de "rupture" sur lequel Denis Sassou N'Gusso s'est fait élire il y a un an si les députés qui composent sa nouvelle majorité ne représentent, au terme du second tour de scrutin, qu'un tiers ou un quart du corps électoral ?

Tout comme cela risque de se passer en France dimanche prochain si l'abstention est tout aussi massive que dimanche dernier une crise sociale née du sentiment de n'avoir pas été entendu par la classe politique pourrait bien surgir au Congo de l'échéance qui approche. D'où cet appel à la mobilisation sur le terrain que tous les candidats et toutes les candidates feraient bien de prendre en considération avant qu'il soit trop tard car le sort de la Nouvelle République en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le RDD suspend ses accords politiques avec le PCT



Jean-Jacques Serge Yhombi Opango (au centre) (DR)

Le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean-Jacques Serge Yhombi Opango a annoncé, le 14 juin à Brazzaville, que son parti a suspendu l'accord politique qui le lie avec le PCT.

Le RDD accuse son allié politique d'avoir violé de nouveau les termes de leur accord politique, signé dans le cadre de la gestion des élections. « Nous avons décidé de suspendre, une fois de plus, l'accord qui nous lie avec le Parti congolais du travail (PCT), en attendant que le Comité directeur statue sur la question. Nous ne pouvons pas continuer de collaborer avec des gens qui ne nous respectent, qui ne font des concessions qu'avec d'autres partis et non avec le RDD », a affirmé Jean-Jacques Serge Yhombi Opango. Le RDD se dit indigné et déçu du comportement affiché par le PCT à son égard. Cette formation politique, membre de la majorité présidentielle, fustige son partenaire, d'avoir positionné des candidats dans des

circonscriptions électorales avérées favorables au RDD. Allusion faite à l'une des circonscriptions d'Owando où le PCT a encore investi son candidat, face à Jean-Jacques Serge Yhombi Opango, alors qu'avec les autres alliés, la consigne a été strictement respectée. « Je suis candidat à Owando Commune, je suis déçu de constater que le PCT a encore investi son candidat dans la même circonscription. Nous n'avons pas positionné un candidat dans l'autre circonscription d'Owando, pour la lui libérer. Nous avons pensé que le PCT allait faire autant, conformément aux termes de notre accord, hélas », a regretté le vice-président du RDD. En conséquence, Jean-Jacques serge Yhombi Opango a mis en

garde toute tentative de tricherie dans la circonscription électorale où il est positionné. « Je ne permettrai plus la tricherie dans ma circonscription, je veillerai scrupuleusement à cela. Cette fois-ci, j'agirai très rapidement, si cela arrivait encore », promet le vice-président-candidat.

Pour ces élections législatives, le RDD dit avoir investi des candidats à Owando ; Boundji ; Makoua ; Pokola et Pointe-Noire. D'autres candidats n'ont pu être investis dans la partie sud du pays, par manque de moyens.

Repondant à la question sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le département du Pool, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango a affirmé que le RDD est un parti de paix, et souhaite qu'une solution pacifique soit trouvée afin de permettre aux populations de cette partie du pays de circuler librement.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

La DGAE a officiellement clos le dépôt des dossiers de candidatures

Prévue pour le 13 juin à minuit, la clôture des dossiers de candidatures aux élections législatives et locales est effectivement intervenue en dépit de quelques problèmes d'ordre administratif rencontrés par les candidats aussi bien à la DGAE qu'au Trésor public où il fallait se conformer aux règles, a souligné le directeur des opérations préélectorales et du contentieux, Armand Tsono.

« Le dépôt des dossiers a été arrêté ici et au Trésor », a-t-il notamment lancé.

Ce dernier n'a cependant pas donné de chiffres sur le nombre exact des dossiers déjà déposés étant donné qu'au niveau des départements, la compilation et l'acheminement de ces dossiers sont encore en cours. « On a clôturé et on va tout faire pour que le temps ne nous fasse pas défaut afin que les élections se tiennent à la date prévue », a conclu Armand Tsono.

Jean-Jacques Koubemba

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le ministre Akouala remet une copie de la loi promulguée à l'ambassadeur de Chine au Congo

Le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, a échangé le 14 juin à Brazzaville avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang. Au cours de leur entretien, il a remis à son hôte les copies des lois portant création des Zones économiques spéciales et leur agence de planification, de promotion et de développement.

Ces textes qui viennent d'être promulgués par le chef de l'Etat congolais déterminent le régime et l'organisation des Zones économiques spéciales en République du Congo. Leur promulgation marque, à n'en point douter, une étape cruciale dans le processus de création des Zones économiques spéciales.

Les deux personnalités ont, en outre, fait le point de la participation du ministre Akouala Atipault à un forum économique tenu récemment à Macao en terre chinoise, au cours duquel il a eu des séances de travail technique avec des responsables de China overseas infrastructure development and investment corporation (Coidic).



Alain Akouala Atipault remettant une copie de la loi promulguée à Xia Huang

La Coidic est l'organe désigné par le gouvernement chinois pour réaliser les études de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, dans le cadre des accords conclus entre les deux parties en juillet 2016 à Beijing, lors de la visite d'Etat du président Denis Sassou N'Guesso. D'après le ministre Akouala Atipault, le diplomate chinois est venu confirmer l'ambition de la Chine de démarrer les travaux de la zone économique spéciale

de Pointe-Noire en 2018.

« Parce que le partenariat entre le Congo et la Chine sur la zone économique spéciale de Pointe-Noire sera mis en relief comme modèle de partenariat au cours du sommet Chine-Afrique en novembre 2018 à Beijing », a-t-il expliqué.

Le gouvernement congolais ambitionne de créer quatre zones économiques spéciales notamment à Pointe-Noire,

Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouessou. La zone économique spéciale de Pointe-Noire qui sera la première à voir le jour, devrait permettre de créer quelque 100.000 emplois directs et indirects.

Il y est prévu entre autres, la construction d'un port minéralier, l'implantation d'une série d'unités de production (métallurgie, engrais, etc.), ainsi qu'une zone logistique.

Christian Brice Elion

HYDROCARBURES

Echanges autour du nouveau code

L'Association des jeunes avocats de Pointe-Noire (AJAP) a organisé, le 10 juin au Centre culturel Jean-Baptiste Loutard de Pointe-Noire, un déjeuner de formation sur le thème: le Code des hydrocarbures : innovations intervenues dans la législation congolaise. Me Claude Coelho et Mathias Essereké, avocats au barreau de Pointe-Noire ont été les principaux orateurs.

Ce cadre d'échange et de partage initié par l'AJAP permet aux étudiants, professionnels ou tout autre acteur concerné par les questions de droit d'être édifiés. Au menu de ces échanges, la loi n° 28 -2016 du 12 octobre 2016 portant Code des hydrocarbures adoptée par le Parlement le 12 octobre 2016 et promulguée par le chef de l'Etat. Ce texte qui comprend 146 articles nouveaux prend en compte les préoccupations exprimées par les sociétés pétrolières. Cette loi abroge toutes les dispositions de la loi n° 24 -94 du 23 août 1994 portant code des hydrocarbures et définit les régimes juridique, fiscal, douanier et de change applicables en République du Congo aux activités amont du secteur des hydrocarbures ainsi

que les droits et obligations des contracteurs intervenant dans ce domaine, les règles de police et d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement et de renforcement du contenu local auxquelles ils doivent se conformer. Le renforcement du contrôle de l'Etat, le soutien de l'activité pétrolière, la clarification du régime fiscal, l'amélioration des revenus de l'Etat, le contenu local et le renforcement des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont, entre autres, les innovations apportées dans la nouvelle loi.

Après le rappel du cadre historique, légal et réglementaire en la matière, Me Claude Coelho et Mathias Essereké ont entretenu l'auditoire sur ce code

qui a l'avantage d'instituer deux sortes de contrats. Le contrat de partage de production et le contrat de services. Le contrat de partage de production est signé entre l'Etat congolais et l'exploitant pétrolier qui, après avoir investi et récupéré son investissement au moment de la production, peut faire la récupération de son investissement dans la production brut (cost oil). Mais, le profit (prit oil) est partagé entre les deux parties signataires du contrat. Dans le contrat de services, l'Etat confie certaines opérations à un opérateur qu'il va rémunérer par rapport aux services rendus. Seulement, le contrat de service n'est pas encore règlementé par les décrets d'application, ont-ils dit.

Aussi, ce nouveau code ins-

titue le cadastre du domaine pétrolier mais aussi éclaircit la participation publique de l'Etat dans les activités pétrolières amont qui consiste en la détention à travers la société nationale d'un intérêt participatif dans les contrats pétroliers et, en cas de besoin, en la détention directe des parts sociales dans le capital social des sociétés pétrolières. Là où les sociétés nationales, ensemble le cas échéant, détiennent un intérêt participatif minimum obligatoire et incessible de 15 % dans le contrat pétrolier.

Le nouveau code fait également obligation au contracteur avant le démarrage de tous les travaux pétroliers de remettre au ministre chargé des hydrocarbures, une étude sur l'impact environnemental et social. L'institution d'un fonds national de prévention des risques environnementaux et sociaux capables de faire face

aux urgences liées aux accidents catastrophes y est prévu à cet effet.

Concernant le contenu local, le nouveau code exige au contracteur, ses sous-traitants, prestataires de service et fournisseurs d'employer en priorité du personnel congolais.

Ce nouveau code fait obligation pour la couverture des risques liés à ses activités amont au Congo, à toute société participant auxdites activités souscrites par l'intermédiaire de sociétés de courtage d'assurance de droit congolais, des contrats d'assurances auprès des sociétés d'assurance agréées en République du Congo.

« Le code des hydrocarbures a fait un pas. Aux utilisateurs d'en tirer profit pour que demain le Congo soit un pays où il fait bon vivre et prospère », a conclu Me Claude Coelho.

Hervé Brice Mampouya



DIRECTION GENERALE

Brazzaville, le 12 juin 2017

COMMUNIQUE

L'Administrateur Général de Congo telecom informe le public en général et la clientèle de Congo telecom en particulier de l'interruption de la fourniture du service internet, suite à la coupure en mer du câble à fibre optique reliant la station d'atterrissage de Matombi au réseau WACS.

L'Administrateur Général de Congo telecom vous rassure que les équipes techniques sont à pied d'œuvre dans l'apport d'une solution rapide pour le rétablissement de la fourniture du service, en attendant l'opération de maintenance programmée par le consortium WACS.

Par ailleurs, l'Administrateur Général vous présente ses excuses pour le désagrément ainsi causé et il vous remercie d'avance pour votre compréhension.

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo rend hommage à près de 2 000 donneurs de sang réguliers

Un échantillon de 18 personnes sur une liste de près de 2 000 volontaires a reçu des diplômes d'honneur des mains de deux membres du gouvernement, le 14 juin à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la 14e Journée mondiale du donneur de sang

Parmi ces donneurs fidèles de sang ayant posé cet acte d'altruisme, il y a la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et Jean Marie Massamba qui est déjà à 100 dons. « Il n'y a pas de meilleur sang sans donneurs bénévoles et réguliers. Les donneurs sont la première ressource et la source du carburant de la transfusion. C'est pour cela que nous leur rendons hommage et demandons aux Congolais de réveiller en eux l'amour du prochain en donnant un peu d'eux-mêmes », a invité le directeur général du CNTS, le Dr Arsène Bikoué.

En effet, la Journée mondiale du don de sang est célébrée cette année sur le thème : « Que pouvez-vous faire ? Donner du sang. Donner maintenant. Donner souvent ». Selon la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Tidiane Binta Diallo, ce thème qui est axé sur le don de sang dans

les situations d'urgence, s'adresse particulièrement aux personnes qui souhaitent apporter leur aide. Il vise, a-t-elle déclaré, à sensibiliser la population aux dons volontaires et réguliers pour maintenir un stock de sang et de produits sanguins suffisant dans les services de transfusion sanguine.

« Chacun peut apporter son

aide dans les situations d'urgence en donnant de son sang, car la transfusion sanguine est un élément essentiel des soins d'urgence. Au-delà des urgences, le sang et les produits sanguins jouent un rôle vital dans les soins maternels et périnataux, et sont nécessaires pour répondre aux besoins quasi permanents des patients atteints de pathologies telles que la drépanocytose, les hépatites, les cancers », a rappelé la représentante de l'OMS.

Dans le cadre de la célébration de

l'édition de cette année, d'autres activités ont été organisées, dont la marche sportive et la « Semaine du don et du donneur du sang », qui s'est déroulée du 9 au 14 juin. Une occasion pour le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) d'ouvrir ses portes aux jeunes lycées de Brazzaville pour se faire une idée de cette structure.

Présidant la cérémonie, la ministre de la Santé et de la population a rappelé que cette célébration arrive au moment où le

Congo a engagé une réforme de son système de santé dans beaucoup de domaines dont celui de la transfusion sanguine. Selon Jacqueline Lydia Mikolo, le CNTS est sur les rails pour avancer vers son redressement et sa modernisation. La réforme du système de santé au Congo implique, a-t-elle dit, un fonctionnement intégré entre le CNTS et les formations sanitaires à travers un processus national d'hémovigilance.

« Grâce à la volonté du gouvernement, le ministère s'est attelé à ce que le CNTS puisse rendre effectivement disponibles les produits sanguins sécurisés dans nos hôpitaux, sans ruptures, ni pénuries. Les prémices des résultats sont assez palpables pour être soulignés, mais les efforts doivent se poursuivre », a souligné la ministre de la Santé.

Rappelons que la Croix-Rouge congolaise et l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles ont également rendu publics leurs messages à l'occasion de cette journée, réaffirmant leur engagement à travailler à côté du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama



Les officiels posant avec un échantillon de donneurs congratulés ; crédit photo Adiac

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VIE ASSOCIATIVE

L'Union veut valoriser l'entrepreneuriat juvénile

Cette organisation sociale et caritative a réitéré, le 14 juin à Brazzaville, sa volonté de promouvoir le concept Café entrepreneur afin d'inciter les jeunes du Congo à la conception et à la création d'entreprises viables.

L'initiative de l'association Union a pour vocation, de valoriser l'entrepreneuriat et les jeunes porteurs de projet dans le cadre d'un partage d'expériences et de l'accompagnement. Pour accompagner les jeunes porteurs de projets, cette organisation prend en compte leurs parcours, entre autres, l'esprit de découverte, de créativité ; la valorisation des initiatives innovantes et la volonté d'asseoir l'auto emploi. Pour consolider cette initiative, l'association Union compte également promouvoir un leadership et développer un réseau des jeunes porteurs de projets ainsi qu'organiser de manière régulière des rencontres avec les chefs d'entreprise et d'institution.



Le présidium / crédit photo Adiac

L'œuvre de l'association Union passe aussi par une prise de conscience des actions présentes et à venir. « Nos sociétés ont besoin de règles justes

et intelligentes, le bien-être et l'épanouissement de tous passent par des actions collectives. Notre quotidien, poursuit cette association,

ne doit pas se limiter à l'accomplissement de nos besoins personnels et matériels. Nous devons prendre conscience de notre place dans la société, nous définir un but, un rôle dans la vie. Ce sont des démarches qui doivent accompagner nos rêves, convaincu que la solidarité nous aidera à changer le monde », peut-on lire sur un prospectus de l'association Union.

Rappelons que l'association franco-congolaise, Union a été créée en 2014, par des Congolais basés en France, notamment à Toulouse. Elle a commencé à faire en 2014 à Brazzaville ces premières œuvres caritatives en faveur des enfants d'une maternelle et des élèves. Par ailleurs, depuis 2017, l'association Union a décidé aussi d'accompagner les jeunes porteurs de projets afin de les amener à un développement durable.

Fortuné Ibara

AFRIQUE

La Banque africaine de développement promet de lutter contre les capitaux illicites

En vue d'améliorer le suivi des marchés financiers nationaux, la Banque africaine de développement a promis qu'elle collaborera avec les banques centrales d'Afrique.

L'objectif de cette opération est de freiner les flux des capitaux illicites, de renforcer la collecte des recettes fiscales et l'échange d'informations. « Il existe clairement de grands défis qui contribuent aux flux financiers illicites. Pour stimuler les ressources financières nationales, nous avons besoin de grandes réformes fiscales et, sur les marchés mondiaux, des capitaux », a indiqué l'un des responsables de la Bad.

« Il existe clairement de grands défis qui contribuent aux flux financiers illicites. Pour stimuler les ressources financières nationales, nous avons besoin de grandes réformes fiscales et, sur les marchés mondiaux, des capitaux »,

sables de la Bad.

En Afrique centrale, comme un peu partout sur le continent, le vol, la corruption et les activités criminelles y compris le trafic de drogue et l'évasion fiscale sont les principaux moteurs de ces flux financiers illicites.

Selon Global Financial Integrity, un groupe de réflexion basé à Washington aux Etats-Unis, les fuites de capitaux illicites en Afrique subsaharienne représentaient, en fin 2014, entre 7,5 et 11,6% du commerce global. « Les flux financiers

sont importants. Ils relèvent de centaines de milliards FCFA. Mais, on reste toujours dans le cadre de la présomption d'innocence ».

La composante commerciale des flux financiers illicites est le résultat des activités des entreprises locales comme étrangères. Plusieurs organisations de promotion de la bonne gouvernance appellent à de nombreuses actions, notamment au niveau de l'architecture financière sous régionale jugée peu fiable.

Yvette Reine Nzaba

PROJETS DE LUTTE CONTRE LA DÉTENTION ARBITRAIRE

45 intervenants de la chaîne pénale formés par la Fiacat et l'Acat Congo

Ces différents intervenants venus de Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville à savoir les personnels judiciaire, pénitentiaire et de la société civile, ont pris part à un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile en matière de respect des garanties judiciaires organisé les 13 et 14 juin à Brazzaville.

Il était question de valider le guide du parcours du prévenu sur l'amélioration des conditions de détention en luttant contre la détention arbitraire au Congo Brazzaville notamment en maîtrisant désormais les droits fondamentaux des prévenus y compris le droit congolais sur la détention préventive. Le guide est principalement destiné aux membres de la société civile qui pourront mieux identifier la situation dans laquelle se trouve la personne incarcérée et cibler les cas de détention injustifiée. La prison est un milieu extrêmement complexe où tous les acteurs sont interdépendants. En étroite collaboration avec les travailleurs sociaux, le personnel pénitentiaire et judiciaire, les membres de la société civile dotés d'une fiche de suivi du détenu feront remonter les cas de détention arbitraire aux autorités compétentes en vue de réduire la surpopulation carcérale et ainsi améliorer les conditions de détention.

Le 22 avril 2015 à Genève lors de la 54e session du Comité

contre la torture, le chef de la délégation gouvernementale congolaise dans sa déclaration liminaire justifiait la surpopulation carcérale par « l'insuffisance du personnel chargé d'administrer la justice avec ses conséquences néfastes sur le respect des droits de l'homme notamment la lenteur des procédures, le dépassement des délais de détention ».

En effet, pour soutenir le respect des engagements internationaux des autorités congolaises, dans le processus d'amélioration des conditions de détention, la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat Congo) avec le soutien de la fondation Tavola Valdese, de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont initié pour trois ans ce projet sur « l'amélioration des conditions de détention en luttant contre la dé-

tention arbitraire au Congo Brazzaville ».

Au cours de cet atelier, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs thèmes aussi divers que variés, à savoir : les droits fondamentaux des détenus en droit international et en droit congolais ; la détention préventive en droit congolais chez le procureur de la République et la politique de l'administration pénitentiaire face à la détention préventive.

A l'issue de la formation, les participants ont formulé certaines recommandations, à savoir encourager l'Etat congolais à réviser le Code pénal et le Code de procédure pénale pour notamment fixer une limite au renouvellement de la détention préventive ; encourager le travail en synergie entre tous les acteurs qui accompagnent le détenu dans son parcours judiciaire pour réduire la surpopulation carcérale ; maintenir sa collaboration avec la société civile en l'associant aux réformes en cours.

En rappel : la Fiacat est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort.

Guillaume Ondzé

BRÈVES.....

LONDRES

Le gigantesque incendie qui a ravagé dans la nuit de mardi à mercredi un immeuble de logements sociaux à Londres a fait «plusieurs morts», de nombreux disparus et au moins 50 blessés, alors qu'un nombre indéterminé de personnes pourraient toujours se trouver à l'intérieur.

WASHINGTON

Le chef du Pentagone Jim Mattis, qui a averti mardi que les talibans progressaient en Afghanistan, a désormais les mains libres pour décider d'un renfort militaire américain dans le pays, la Maison Blanche lui déléguant toute décision en la matière.

LA HAYE

L'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda a l'intention de décrire en détail mercredi devant la Cour pénale internationale (CPI) son rôle de commandant des rebelles en 2002 et 2003 et se présenter comme «un être humain».

YAOUNDE

Les évêques catholiques camerounais ont dénoncé à Yaoundé l'assassinat «odieux et insupportable» d'un des leurs, retrouvé mort dans un fleuve du pays début juin, qualifiant la mort du prélat de «meurtre de trop» après une série de cas similaires «non élucidés jusqu'à ce jour».

MINSK

C'est un volet inattendu des relations à couteaux tirés entre Moscou et Minsk : les deux voisins, alliés traditionnels, sont engagés dans un conflit laitier qui pousse le Bélarus à se tourner

vers la Chine pour exporter fromages, beurre et yaourts.

BEYROUTH

Avec l'intensification des combats pour chasser le groupe Etat islamique (EI) de son bastion de Raqqa, les ONG font face à un défi de taille pour répondre aux besoins des civils, victimes de la dernière crise humanitaire du conflit en Syrie.

KOWEIT

La crise du Golfe ne devrait pas affecter à court terme les cours du pétrole et du gaz, mais les prix pourraient grimper si elle se prolonge, estiment des analystes.

PARIS

Le président français Emmanuel Macron se rend mercredi au Maroc pour une première rencontre avec le roi Mohammed VI, visite pendant laquelle seront notamment abordées la coopération des deux pays en matière de lutte anti-terroriste et la crise du Golfe.

WASHINGTON

La banque centrale américaine devrait donner un nouveau tour de vis monétaire en relevant modestement les taux d'intérêt mercredi, selon les marchés financiers, même si l'économie a montré des signes d'essoufflement que la Fed espère temporaires.

Donald Trump avait promis un réexamen du rapprochement historique avec Cuba initié par son prédécesseur démocrate Barack Obama: il devrait annoncer vendredi, depuis Miami, des ajustements, dont la portée reste à déterminer, en particulier dans le secteur du tourisme.

D'après AFP

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Vatican prend de l'initiative

Le premier sommet international contre la corruption s'ouvre ce jeudi au Vatican comme une incitation à la vertu en économie.

C'est la première fois qu'une telle rencontre aura lieu : le Vatican accueille ce jeudi le tout-premier sommet international contre la corruption. Cette initiative du dicastère (ministère) pour le Service du développement humain intégral dirigé par le cardinal ghanéen Peter Kodwo Turkson entend enclencher « un débat international » sur le fléau de la corruption. Un autre organisme influent du Vatican, l'Académie pontificale des sciences sociales, s'est joint à l'organisation de cette première rencontre mondiale du genre.

« Il s'agit de réfléchir sur une problématique globale, y compris dans sa relation au crime organisé et avec les mafias », indique le Vatican. La réunion va rassembler des chrétiens et des non-chrétiens, des prêtres et des civils, des institutionnels, des magistrats, des policiers, des personnalités des mouvements et organisations militantes. Y prennent part aussi des témoins importants des mutations du monde : des victimes de la corruption, des journalistes, des intellectuels de tous les bords et des ambassadeurs. La rencontre essayera, en une journée, de faire le tour d'une problématique qui n'est pas simple, et dont toutes les sociétés n'ont pas la même perception. Ne serait-ce que parce qu'elles ne subissent pas de la même manière les effets de la petite ou de la grande corruption. Il n'est pas rare que dans les pays en développement le phénomène de la corruption ne s'entende que dans les cas de détournement de fonds publics, jamais lorsqu'il s'agit d'allonger sa main pour accorder ou demander un « petit quelque chose » pour un service public en principe gratuit.

Lucien Mpama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

4, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA - Centre Ville - Brazzaville/ Tél. 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire / Tél. 04 453 53 53 - 05 605 60 56

* Image non contractuelle

TRANSPORT AÉRIEN

Royal Air-Maroc, 60 ans d'existence déjà !

Afin de célébrer plus d'un demi-siècle de la compagnie Royal Air-Maroc (RAM), le représentant régional de ladite compagnie aérienne pour la République du Congo, Youssef BERCHID, a organisé les 9 et 11 juin dernier à Brazzaville et Pointe-Noire, des soirées de convivialités et d'échanges. Étaient invités à ces cérémonies, les entreprises partenaires, le réseau de distribution, ainsi que les clients individuels.

Outre les jeux Tombola et les cadeaux offerts lors des manifestations, le représentant régional a rassuré les clients de l'amélioration des services à bord. Royal Air Maroc a, en effet, rénové et modernisé sa Business Class. Toutes les cabines sont entièrement en cuir et limitées à 12 personnes, pour un moment de détente : plus d'espace entre les sièges, une assise plus confortable, des cabines harmonieuses. Un nouveau système de divertissement a été de même mis en place pour ses voyageurs. Accessible via un écran tactile, ce logiciel, intuitif et simple d'utilisation, rend le voyage agréable grâce à un large éventail de divertissements : vidéo, audio et jeux, sans oublier le programme à la demande constitué de plus de 45 programmes vidéo et plus de 150 titres de musique. Une gastronomie au goût savoureux est aussi offerte.

Avec le compte Safar Flyer Corporate, tout vol personnel ou professionnel effectué par les collabo-



teurs sur les lignes Royal Air Maroc donne droit à 30% de miles offerts, directement versés sur le compte Corporate.

Grace à ce programme qui compte actuellement plus de 800.000 membres, l'entreprise réalise de

vraies économies sur son budget voyages, en cumulant plus rapidement des miles convertibles en billets primes et primes de surclassement !

stratégique exceptionnelle de son hub.

RAM propose également plus de 4 200 connexions hebdomadaires, reliant l'Afrique au reste du

Né de la fusion Air-Atlas et Air-Maroc, cette compagnie, acteur majeur en Afrique depuis 58 ans, dessert aujourd'hui plus de 32 destinations africaines au départ du hub de Casablanca, grâce à un réseau étendu et à la position

monde. Il dispose aujourd'hui d'une flotte de 56 avions avec une moyenne d'âge de 7 ans. Une flotte jeune est déployée pour vous servir. Celle-ci est composée d'appareils nouvelle génération.



« Passerelle vers le chinois », une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 2^{ème} édition de présélection au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : lycéens congolais âgés de 15 à 20 ans.

Date et Lieu :

le samedi 17 juin 2017,
Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

Tél. : 06 444 94 71

Date limite d'inscription : le vendredi 16 juin 2017 à 17 h 00

AVIS DE RECRUTEMENT

Une Banque de la place recrute un Directeur Adjoint du Contrôle Interne et de la Conformité.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 5 en Comptabilité et Finance, Audit et Contrôle de Gestion ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnel dans le métier et dans le Management d'équipe;
- Avoir occupé un poste de responsable en Audit, au contrôle interne ou à la Conformité dans une institution de la place ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation COBAC;
- Avoir une bonne connaissance et l'expérience sur la Gestion et le fonctionnement du Contrôle interne ainsi que sur les Affaires Juridique et la conformité ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatique.
- Savoir parler anglais serait un atout favorable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse mentionnée ci-après: recrutement201701@yahoo.com au plus tard le 30 juin 2017 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

NÉCROLOGIE

Monsieur Loufouah-Pomo Marie Joseph et ses enfants : Gladys Marie-Josée, Christian Parys Igor, Okombi Prosper Steeve Yannick, Gelly Ange Martial, Paule Myriam, Aina Anaïs Désirée, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur ex-épouse, mère et belle-mère madame Okombi Antoinette Edith Sophie, survenu le 10 juin 2017 en France.

La veillée se tient au 46 rue Batékés à Poto-poto.

Les dates de l'arrivée de la dépouille à Brazzaville et des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Les enfants Langou annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Sébastien Langou (Vieux Langoust Tamponé), policier à la retraite survenu le 13 juin 2017, à la gare de Kimbouendé, quartier Mayaka.

L'inhumation a lieu ce 15 juin 2017, à Kimbouendé. Pour cela, les enfants Langou prient tous ceux qui ont connu, aimé et fréquenté leur père d'avoir une pensée pieuse à son égard. Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 18 juin 2017 en l'église Saint Kisito de Makélékélé à partir de 10 heures.

Paix à ton âme Vieux Langoust. Nous ne t'oublierons jamais. Les enfants Langou

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2017»

les 16-17 juin
à Brazzaville de 9.00 à 14.00h



Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 16-17 juin
à Pointe-Noire de 9.00 à 14.00h

Adresse:
Consulat Honoraire de Russie,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum),
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tel: +242 055005560

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

IN MEMORIAM

Le 18 juin 1967, Louis Norbert Ongoly était rappelé à Dieu.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le samedi 17 juin 2017 à 11H en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé).

16 juin 2013 - 16 juin 2017
Voici déjà quatre (04) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre très chère fille et sœur Onanga Ndohombaha Rodelvie Josia.

En ce jour de triste anniversaire, ses parents et ses frères Onanga Emery, Onanga Otero Anicet prient toutes celles et tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse à son égard.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé le vendredi 16 juin 2017 à 6h00. Que Dieu, le miséricordieux la fasse grâce et qu'il lui accorde paix et repos éternel. « Rodelvie nous ne t'avons pas oubliée ».



IN MEMORIAM

Colonel ondzil Bangui Henri Silvère

15 Juin 2009 - 15 Juin 2017, Voici huit ans que le Seigneur Dieu Tout Puissant t'a rappelé à Lui pour sa plus grande gloire !

Nous lui rendons infiniment grâce, car de ses mains, Il a planté ta vie comme un cèdre dans son jardin pour l'éternité.

« Pour ton serviteur, que ton visage s'illumine, Seigneur! »

(Psaume 118)

Merci à tous ceux qui auront une pensée pieuse pour lui.

Que Dieu nous bénisse !

Maître Julienne Ondziel Gnelenga



NÉCROLOGIE

Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Kodja, Mavoungou et Crépin Kodja (agent de la société Z&H annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Théophile Kodja (Lieutenant Eyoma vieux Liwa), survenu le 12 juin 2017 à l'hôpital de base de Bacongo.

La veillée mortuaire se tient, N° 107, rue Dispensaire à Poto-Poto (ex Biz Ness).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne) Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CHEMIN DE FER

Des espoirs perdus pour la SCTP

Le grand retour du géant des transports risque d'être compromis par les dernières pertes financières réalisées par le train voyageur Kinshasa-Matadi.

Par le passé, les anciens dirigeants de l'ex-Onatra ont décidé d'interrompre le trafic ferroviaire en raison des difficultés d'exploitation dont la vétusté de la ligne ferroviaire et le coût trop onéreux de son maintien en fonctionnement sans une contrepartie financière avérée. L'histoire va-t-elle se répéter à la Société commerciale des transports et ports (SCTP) ? Rien n'est bien sûr. Le train voyageur desservant la ligne Kinshasa-Matadi continue à enregistrer des pertes de ses dividendes financiers à cause du caractère social de la mission assignée à la SCTP, a renseigné l'Agence congolaise de presse citant une source interne à la société. Dans l'une de nos dernières livraisons, nous soulignons déjà l'intérêt porté par l'équipe dirigeante au redressement en mode d'urgence de la voie ferrée pour faire face aux terribles difficultés de la société. Actuellement, l'on ignore l'étendue exacte du désastre qui ronge le secteur ferroviaire. Mais selon les précisions recueillies par l'ACP auprès de cette source interne, la société n'arrive pas à récupérer les fonds dépensés pour l'achat des intrants, notamment les carburants.

Juste à titre indicatif, il arrivait par le passé que 60 % des voyageurs ne paient pas leurs tickets (enquête Le Courrier de Kinshasa). Sans doute la situation s'est-elle améliorée légèrement avec le temps, mais la source de l'ACP confirme que les frais de transport ne parviennent pas à satisfaire les besoins de la société. Le seul point indiscutable est l'apport social important du train voyageur dans la connexion entre Kinshasa et Matadi dans la province portuaire du Kongo Central. La réponse au déficit des recettes se trouve sans aucun doute dans le retour de l'ordre dans la gestion du trafic ferroviaire. Par ailleurs, il faut également que l'État songe à payer sa dette à la SCTP. Le montant est estimé à plusieurs millions de dollars américains USD représentant les services rendus dont les transports des divers matériels et courriers de l'État. Face à l'urgence, le gouvernement devrait envisager sérieusement une subvention pour permettre à la SCTP de continuer à remplir sa mission. Une telle démarche serait idéale en cette période de vacances. Déjà la société préconise de baisser le prix de billet du trafic ferroviaire Kinshasa-Matadi. Un tarif promotionnel est en cours d'étude, a révélé la source. Actuellement, le prix revient à 16 dollars USD pour la deuxième classe et 25 dollars USD pour la première classe. Quant à la classe de luxe, le voyageur doit



Une locomotive de la SCTP en stationnement

déboursier environ 65 dollars USD.

La question de la relance de la voie ferrée en RDC est d'autant plus complexe que les tentatives de passer un partenariat public privé n'a produit aucun résultat à ce jour. Au-delà de la vétusté de la ligne ferroviaire qui décourage plus d'un opérateur privé, il y a aussi une particularité souvent minimisée. La RDC dispose d'une ligne ferroviaire à une seule voie, contre deux dans la plupart des pays africains. Il est important d'adapter le rail congolais à l'évolution du temps et aux changements des courants

de trafic encouragés par la montée des pays émergents dans la région. Heureusement, a-t-on appris, l'état du rail ne pose aucun problème sérieux, même si certains tronçons méritent d'être renforcés et solidifiés. La grande priorité pour l'ex-Onatra est de continuer à consentir de lourds investissements pour devenir plus compétitif. Et le sauvetage de la société partira nécessairement du chemin de fer pour ensuite passer aux ports et transports fluviaux.

Laurent Essolomwa

EVASIONS MASSIVES DANS LES PRISONS

Alexis Thambwé Mwamba visé par une motion de défiance

Parmi les griefs à charge du ministre de la Justice, la non prise en compte des recommandations de l'Assemblée nationale pour prévenir d'autres cas d'évasions après celle du 17 mai à la prison de Makala et le maquillage des chiffres sur le nombre des évadés.

Le ministre de la Justice Alexis Thambwé Mwamba doit impérativement répondre au sujet des évasions intempestives déplorées ces derniers temps dans les prisons du pays. Tel est le crédo d'un groupe des députés nationaux qui ne s'expliquent pas qu'en dépit de cette série d'évasions, cinq en l'espace d'un mois, le ministre de la Justice continue à se comporter comme de si rien n'était. D'après ces représentants du peuple, s'il avait encore le sens de l'honneur, l'intéressé aurait déjà rendu le tablier avant que son sort ne soit scellé par une motion de défiance susceptible de l'emporter. Passant de la parole à l'acte, ces députés ont pris l'option d'en découdre carrément avec le ministre téméraire en initiant à son encontre une motion de défiance en bonne et due forme. À la manœuvre, le député Mohindo Nzangi a réussi à faire adhérer plus d'une cinquantaine des collègues à sa démarche. Sa motion aurait déjà recueilli le minimum des signatures requises conformément au règlement intérieur de la Chambre basse et c'est depuis le mardi 13 juin qu'elle se trouve sur la table du président de l'Assemblée nationale.

En attendant que ladite motion soit jugée recevable et soit programmée pour une discussion en plénière, Alexis Thambwé Mwamba devrait donc se préparer en conséquence pour fournir ses moyens de défense dans un dossier où sa responsabilité

est engagée. Il lui est reproché, entre autres, de n'avoir pas pris en compte les recommandations de la représentation nationale après l'évasion de la prison de Makala le 17 mai pour éviter que les cas similaires ne se produisent. Aucune disposition allant dans le sens de renforcer le dispositif sécuritaire dans les maisons carcérales n'a été prise, allèguent ses pourfendeurs tout en mettant les évasions de Kasangulu, de Beni et plus récemment du Parquet de Matete sur le compte d'une nonchalance coupable du ministre de la Justice, incapable de réagir promptement et efficacement face à cette situation.

Mohindo Nzangi et ses collègues en veulent aussi au ministre pour avoir menti et maquillé les chiffres sur le nombre exact des prisonniers évadés à Makala et ailleurs, mais aussi d'avoir développé une attitude méprisante vis-à-vis de l'opinion en traitant d'idiots tous ceux qui n'ont pas cru à sa version des faits présentée devant les députés. Les initiateurs de la motion relèvent également sa velléité d'instrumentaliser l'Assemblée nationale en voulant forcer l'adoption du projet de loi portant modification de la loi organique sur l'organisation et le fonctionnement de la Cour constitutionnelle, sans respect de la procédure légale. Dans leur requête, Mohindo Nzangi et ses collègues stigmatisent aussi le refus du ministre d'exécuter la loi sur l'amnistie, ainsi que les mesures de décrispation politique prises dans le cadre des négociations du centre Interdiocésain facilitées par les évêques catholiques lesquelles ont accouché du compromis politique du 31 décembre.

Alain Diasso

MARCHÉ DES ASSURANCES

Tout démarre ce 30 juin

À cette date, l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (Arca) va procéder à l'ouverture officielle des dépôts des dossiers d'agrément.

Depuis l'arrivée de l'équipe dirigeante pilotée par Éric Mboma, il y a eu bien de rencontres informelles plutôt fructueuses entre l'Arca et différents acteurs intéressés dont les sociétés d'assurance et de réassurance. Par ailleurs, le nouveau Code des assurances offre également des opportunités intéressantes aux intermédiaires d'assurances ou de réassurances. À cela, il convient d'ajouter les personnes physiques ou morales immatriculées au Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et agréés par l'Arca en tant qu'agent général d'assurance, courtier ou indépendant.

L'étape de l'ouverture des dossiers d'agréments, organisée en marge de la fête d'indépendance de la RDC, va marquer le démarrage effectif du programme d'action de l'Arca, après la promulgation du Code des Assurances le 17 mars 2016. De par sa mission, l'Arca s'occupe à la fois de la régulation et du contrôle en garantissant la sécurité et la protection des différents bénéficiaires dont les demandeurs des produits d'assurances. Il est important de restaurer la confiance dans le marché des assurances après des années de tâtonnement. Au cours des rencontres informelles, l'Arca a réuni des informations utiles pour se faire une idée plus juste des forces en présence. Par exemple, pendant la Semaine française, elle a invité les opérateurs potentiels à présenter brièvement leurs projets d'implantation en RDC et surtout leurs stratégies de développement. Sur la base des réponses, elle est en mesure d'établir une liste des potentiels acteurs du marché congolais des assurances afin de renouer le contact avec eux le cas échéant. La sélection finale se fera sur la base de l'analyse des dossiers complets, conformément aux conditions d'agrément.

Malgré un cadre légal bien défini, une question

continue d'alimenter un grand débat. En effet, l'on s'interroge toujours sur la place de la Société nationale d'assurance (Sonas) dans cette nouvelle architecture jugée d'ailleurs « trop libérale » par une certaine opinion avertie. Déjà en perte de vitesse, la société publique n'arrivera pas à se frotter à ses concurrentes privées plus actives et modernes. Par rapport à cette inquiétude, il faut relever que le nouveau Code des assurances ne prévoit aucune exception. Il consacre simplement l'ouverture de l'activité d'assureur et de réassureur aux opérateurs nationaux, en mettant fin au monopole de la Sonas. La seule condition à respecter par tout candidat désireux de se lancer dans la course est l'établissement d'une filiale en RDC.

En misant ainsi sur un marché des assurances plus attractif, le gouvernement espère décriper davantage le climat des affaires, en agissant précisément sur certains indicateurs essentiels comme le risque inhérent à tout investissement et le risque pays lui-même. Par ailleurs, une attention particulière est accordée à l'enjeu autour de la participation des nationaux. Dans son critérium, l'Arca a intégré l'utilisation de la main d'œuvre locale par le candidat. Il existe des dispositions légales sur l'emploi des nationaux en RDC.

Dans l'ensemble, l'Arca a retenu quatre critères préliminaires : être une SA (société anonyme), avoir un capital minimum de 10 millions de dollars américains USD, avoir son siège à Kinshasa et être demandeur d'un agrément pour la vente des produits d'assurance vie et non-vie. Même pour les agents généraux et autres courtiers, l'Arca prendra en compte les critères d'honorabilité, de capacité, de qualification et d'expérience professionnelle. L'État tout en ayant accepté de jouer un rôle moins prépondérant dans la vie économique nationale a établi des critères rigoureux pour pratiquer les opérations d'assurance en RDC. La nouvelle loi prend en compte tous les engagements internationaux en matière d'assurance ainsi que les particularités du pays.

L.E.

CONSTRUCTION DU BARRAGE D'INGA 3

Une offre conjointe sino-espagnole attendue

Les entreprises China three gorges corporation et l'espagnol BTP avec à sa tête l'entreprise ACS ont été invités à prendre toutes les dispositions utiles afin de constituer un groupement unique devant présenter une offre optimisée en rapport avec le projet de construction d'Inga 3.

Les échéances avancées initialement pour la réalisation du projet de construction de la Centrale hydroélectrique Inga 3 risquent de ne pas être tenues. Les travaux dont le début était annoncé en 2017 ont pris un coup de retard à cause notamment des attermoissements observés dans la désignation du concessionnaire censé piloter lesdits travaux. Pressée par le temps, l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI) vient, par le biais d'un communiqué publié le 13 juin, de demander au consortium chinois et à son concurrent espagnol en lice pour le contrat de construction du méga barrage hydroélectrique d'Inga III de se regrouper pour soumettre une offre unique.



Barrage d'Inga

Il s'agit précisément du groupe d'entreprises chinoises dirigé par China three gorges corporation (gestionnaire du gigantesque barrage des Trois-Gorges en Chine) et du groupe BTP espagnol avec à sa tête l'entreprise ACS. En considération de leurs dossiers de réponse, des enjeux

du projet et des développements pertinents du marché et de la demande, les deux groupes d'entreprises ont été invités par l'ADPI « à prendre toutes dispositions utiles afin de constituer un groupement unique devant présenter une offre optimisée ». Cependant le communiqué laco-

nique de l'ADPI (organisme créé en octobre 2015 et rattaché à la présidence de la République), ne donne aucune indication sur la date attendue de livraison des premiers mégawatts que pourrait produire ce barrage. A ce sujet, notons qu'en septembre 2016, le directeur de l'ADPI avait avancé

l'échéance de 2021. Reste à savoir si cette échéance sera tenue. Il est à noter qu'Inga 3 est censé venir compléter les deux centrales vieillissantes entrées en service entre 1972 et 1982 aux chutes d'Inga sur le fleuve Congo, à 260 km en aval de Kinshasa. Une fois terminé, Inga 3 devra produire 4.800 MW dans un pays où moins de 10% de la population a accès à l'électricité. Dans la foulée, l'Afrique du Sud a déjà signé une option préférentielle pour récupérer 2.500 MW et la majeure partie du reste de la production est censée aller vers les groupes miniers du Katanga (sud-est), handicapés dans leur activité par une pénurie chronique d'énergie. Ce qui fait dire à certaines langues que la population congolaise risque de ne pas ressentir l'effet positif de cette production énergétique en se contentant du peu. Qu'à cela ne tienne. Inga 3 est très attendue et pourrait, tant soit peu, contribuer à relever le taux d'accès à l'électricité dans les années à venir.

Alain Diasso

KINSHASA

Fouille des véhicules, ratissage et bouclages vont bon train

Ces mesures, d'après la police, visent à rassurer la population traumatisée après les évasions massives des prisonniers à Makala et à Kasangulu.

Depuis l'escapade des détenus à l'ex-prison centrale de Makala le 17 mai dernier suivi le lendemain par une autre évasion des prisonniers à Kasangulu au Kongo central, les Kinois vivent dans la stupeur craignant de plus en plus pour leur sécurité. Le fait de penser qu'ils auront désormais maille à partir avec des évadés dans les rangs desquels se retrouvent des bandits de grand chemin et autres criminels n'est pas de nature à rassurer une population qui se sait toujours insécurisée nonobstant les efforts de la police. Dès lors, la hantise guette les esprits. Dans la périphérie kinoise notamment où les poches noires sont légion du fait d'un déficit criant d'électricité, les habitants sont contraints de regagner leurs toits un peu plus tôt que d'habitude. Déjà, dans certains quartiers, des plaintes liées à l'insécurité fusent de partout, obligeant la police à renforcer ses unités dans des juridictions exposées et livrées à la merci des hommes sans foi ni loi.

C'est aux fins de mieux gérer cet enjeu sécuritaire et rassurer davantage les Kinois par rapport aux efforts entrepris pour annihiler toute velléité funeste de la part des fugitifs, que le commis-



Le boulevard du 30 juin

sariat général de la police/ville de Kinshasa vient d'initier une série d'opérations visant leur traque. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les opérations de bouclage auxquelles se livrent depuis quelques temps, les forces de la police dans certains endroits stratégiques de la ville. Des opérations qui vont jusque tard la nuit et qui obligent les automobilistes à ronger leurs freins pour dépasser les barrières policières érigées sur leur parcours. Ce qui complique souvent le trafic dans

certaines tronçons où chauffeurs et passagers sont contraints de passer des heures entières pour des raisons de contrôle. Des véhicules sont fouillés de fond en comble sur certaines artères après 22 heures.

La recherche des prisonniers évadés de Makala et de Kasangulu a pris de l'intensité. Des « check point » mobiles et ciblés ont été érigés dans les endroits stratégiques. Les chauffeurs sont obligés de présenter à l'agent de police les documents de bord tels

que la carte rose, la carte grise et le permis de conduire avant qu'il ne soit procédé à la fouille systématique du véhicule. Il est question de se rassurer que la voiture ne contient pas d'objets compromettants, explique le porte-parole de la PNC, le colonel Pierrot Mwanamputu. Outre le bouclage et le ratissage, des patrouilles de la police s'effectuent régulièrement dans certains quartiers de la ville pour parer à toute éventualité. Toutefois, d'aucuns s'interrogent déjà

sur l'efficacité de telles mesures lorsqu'on sait que les fameux criminels qui ne sont pas aussi bêtes que cela empruntent certainement des voies secondaires pour échapper aux éléments en uniformes stationnés sur les barrières. Aussi face à la modicité des infrastructures et équipements dont dispose la police, il y a lieu de craindre que cette traque ne se termine en eau de boudin, si elle n'est pas appuyée par les forces armées.

A.D.

SOUDAN

De lourdes pertes dans les rangs des rebelles

Ces groupes armés qui ont constitué leurs bases-arrière en Libye et au Sud Soudan et qui ont attaqué récemment Darfour ont été défaits par les forces gouvernementales du Soudan, qui ont, en plus d'avoir tué quelques miliciens, récupéré armes et munitions.

Les forces gouvernementales du Soudan ont récemment tué plus de 17 rebelles (parmi lesquels quelques-uns de leurs leaders) de deux groupes armés au Darfour. Elles ont également détruit et récupéré plusieurs armes et munitions utilisées par ces groupes armés.

Selon des sources gouvernementales à Khartoum, deux groupes armés actifs au Darfour ayant leurs bases-arrière respectivement en Libye et en République du Soudan du Sud se sont coalisés pour lancer concomitamment des attaques contre deux Etats du Darfour, l'Etat du Darfour Nord et l'Etat du Darfour Est, avec pour objectif principal de déstabiliser cette région occidentale de la République du Sou-

dan afin de continuer à la replonger dans le chaos.

Ces informations notent également que ces deux mouvements rebelles, le SPLA-MM et SPLA-WA ont été repoussés dans leurs manœuvres par les Forces régulières du Soutien Rapide lors des combats violents qui ont eu lieu récemment et dont le bilan est catastrophique du côté des assaillants. À en croire ces sources, ces affrontements se sont déroulés sur deux différents fronts dont celui mené par le groupe venu de la Libye où les Forces du Soutien Rapide ont détruit trente et un véhicules, récupérés trente-huit autres sur les 140 lancés dans l'attaque, en plus d'une importante quantité d'armes et munitions récupérées.

Sur l'axe ouvert par le groupe venu du Soudan du Sud, plus de 50 rebelles et leurs leaders ont été tués, 51 véhicules et plusieurs armes et munitions récupérés, tandis que 40 autres ont été détruits. Ce qui fait un total de 70 véhicules détruits, alors que 78



Le président Omar el-Béchir.

rebelles ont été capturés vivants. Il est rappelé que depuis l'indépendance du Sud, le régime Béchir cherche à réaffirmer son autorité dans ses nouvelles frontières et à désarmer les milices qui sèment la désolation dans la région. Le régime du Soudan soutient, en effet, que ces milices sont des « terroristes à combattre par tous les moyens pour l'instauration d'une paix durable dans le pays ».

À Khartoum, il est considéré que cette réplique qualifiée de foudroyante des Forces régulières soudanaises du Soutien Rapide contre les deux groupes armés dans l'Etat du Darfour Nord et l'Etat du Darfour Est rentre dans le cadre de la détermination du président soudanais, Omar el-Béchir, de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Lucien Dianzenza

RDC

Deuxième pays le plus cher d'Afrique pour le coût du passeport

Une étude comparative réalisée par la revue panafricaine « Jeune Afrique » a révélé une position très inconfortable pour la République démocratique du Congo. Selon la revue, le Congolais doit déboursier l'équivalent en francs congolais de 164 euros pour obtenir légalement cette pièce d'identité. Par contre, le tchadien dépense près du double, soit 228 euros, pour le même exercice. Dans son classement africain, la RDC occupe ainsi la seconde place (juste après le Tchad) des pays les plus onéreux d'Afrique pour les formalités de délivrance des passeports.

Selon les auteurs de l'étude, l'introduction de la biométrie a quelque peu impacté sur le prix final du document, du moins pour le cas de la RDC. En effet, on est loin des 80 euros pour l'achat du passeport britannique ou des 98 euros pour le passeport américain. Même dans la région,

nous disons que la RDC affichait l'un des coûts les plus élevés. Concrètement, en reprenant le classement de nos confrères de «Jeune Afrique», le pays vient à la neuvième position dans le top dix africain. La Côte d'Ivoire et le Gabon occupent les deux premières places, avec seulement 70 euros à déboursier pour l'achat d'un passeport ivoirien ou gabonais. Ensuite, il y a des pays comme la Mauritanie (74 euros), le Mali et le Burkina Faso (76 euros), Madagascar (90 euros), le Cameroun (114 euros) et le Burundi (123 euros). Sur le terrain, des témoignages recueillis auprès des demandeurs congolais mettent au grand jour certaines lourdeurs administratives dans les formalités de délivrance. L'on s'interroge d'ailleurs sur l'efficacité même des mesures gouvernementales visant à alléger les procédures. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

FOOT

La Fifa en audit à la Fecofa

La Fédération internationale de football association (Fifa) a dépêché un cabinet d'audit à Kinshasa pour en savoir plus sur la gestion des fonds alloués à la Fédération congolaise de football association (Fecofa) au cours de l'exercice 2016, indique une dépêche de l'Agence congolaise de presse (Acp).

Mme Silva Svihrova conduit la délégation de ce cabinet d'audit venue des Etats-Unis d'Amérique, composée d'un duo d'experts, avec la charge de concilier les comptes de la Fecofa au terme d'un travail débuté le 12 juin et qui s'est achevé le 14 juin 2017.

Notons-le, la Fifa a, la saison passée, envoyé un fonds d'un million d'euros pour l'accomplissement d'un programme de développement de football reparti sur quatre ans. Mais avec l'arrivée de Gianni Infantino au sommet de l'instance mondiale du football en remplacement de Sepp Blatter, beaucoup de choses ont visiblement changé dans le football. Ainsi, par exemple, la RDC qui, précédemment, a reçu un million d'euros pour quatre ans à raison de 250 milles euros par an, disposera de cinq millions d'euros pour la même période, soit un million deux cent cinquante mille euros par an comme subvention de la Fifa. L'instance mondiale de la Fifa sélectionne habituellement 20 % de ses 210 associations membres pour les soumettre à l'audit pour le contrôle de la cagnotte qu'elle octroie sur quatre ans afin d'assurer leur indépendance dans le fonctionnement. Aussi se charge-t-elle de contrôler l'affectation de ces fonds.

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CYCLISME

Départ à Goma du cinquième Tour international de la RDC

Le départ du cinquième tour cycliste de la RDC sera donné ce jeudi 15 juin à Goma dans la province du Nord-Kivu.

La confirmation du départ repoussé au 15 juin a été faite par le ministre des Sports et loisirs, Papy Nyango, lors d'une rencontre avec la presse, lui qui sera présent à Goma à la cérémonie du départ, pour marquer l'accompagnement du gouvernement. L'on annonce aussi la présence probable du Premier ministre Bruno Tshibala au départ de cette compétition nationale de la bécane. Le ministre des Sports a également présenté le comité d'organisation de la cinquième édition du Tour international de la RDC présidé par Sylvestre Motayo, président de la Fédération de cyclisme du Congo (Fecocy), avec à ses côtés, François Kabulo Mwana Kabula. Bienvenu Ilanga et Prince Nyampala font également partie du comité d'organisation.

De l'Europe, des coureurs viennent des Pays-Bas, France, Belgique, Hollande, Pologne et la Suède qui est à sa première participation. Plusieurs pays africains prennent part à la compétition. En plus des pays limitrophes de



Départ d'une étape d'une édition passée du Tour international de la RDC

la RDC, il y a le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Madagascar et le Mozambique. Du côté de la RDC, on affiche de l'optimisme. Le président de la Fecocy déclarait il y a quelques jours que les coureurs de la RDC se sont bien préparés pour cette compétition en participant à différents

stages nationaux sur le continent et le souhait serait de remporter même une étape du Tour.

Capitaine du team de la RDC, Jean-Louis Tshiyana affiche la même assurance : « C'est une équipe dont les coureurs sont venus de plusieurs provinces, ce qui fait la force de cette équipe.

Les différents tours dans le continent auxquels nous avons participé, ont renforcé notre façon de travailler. Nous espérons cette fois, avec du matériel que nous possédons, nous pourrions rafler les maillots pourquoi pas le podium. Avec le concours du Seigneur, nous irons de l'avant

». La Course sera courue à Goma, Kindu, Lubumbashi, Likasi, Kolwezi. Ensuite, il y aura transbordement de la caravane pour continuer le Tour à Inkisi, Kinshasa, Kenge et l'arrivée sera constatée à Kinshasa.

Martin Engimo

FRANCE

Une Congolaise condamnée à douze ans de réclusion pour meurtre

Une Congolaise de la RDC, Aora Ekembe, 29 ans, a été condamnée mardi à douze ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises d'Orléans (centre) pour avoir tué son logeur de trente-sept coups de couteau au niveau du thorax et du cou.

L'accusée encourait la réclusion criminelle à perpétuité car sa victime, originaire de Sierra Leone, était considérée comme une personne vulnérable. Le 21 novembre 2014, Aora Ekembe avait tué Kandeh Kamara, 46 ans, à son domicile où la jeune congolaise, mère d'une fillette de six mois, avait trouvé refuge. A l'audience, l'accusée a assuré que son logeur l'avait d'abord agressée, après l'avoir surprise alors qu'elle sniffait de la cocaïne. « J'ai porté des coups à un homme mais je n'ai jamais eu la volonté de tuer. J'ai agi par peur », a-t-elle affirmé.

AFP

JUDO

Daniel Bikindu patronnera le jubilé d'or de M^e Matshuda Lengole « Gunter »

Après plus de trois décennies de pratique de judo, M^e Matshuda Lengole alias « Gunter », installé depuis quelques années en Europe, a officiellement pris l'option de raccrocher. A cet effet, un jubilé sera organisé en son honneur.

L'événement va se dérouler, du 15 au 23 juillet au stadium de l'YMCA au quartier Matonge dans la commune de Kalamu, à Kinshasa. Ce sera sous le patronage de la Fondation Daniel Bikindu (FODABIK), structure d'encadrement de la jeunesse. Le président du comité d'organisation de l'événement, Ike Tshitenge, a procédé, le jeudi 8 juin 2017 au siège de la Fondation dans la commune de Kasa-Vubu, au lancement officiel du jubilé.

Administrateur-délégué général honoraire de l'ex-Office national des transports (Onatra) aujourd'hui Société congolaise de transports et ports (SCTP), ancien président du Basket Club Onatra qui a porté sous son aile Dikembe Mutombo et mécène sportif, Daniel Bikindu Ditomene a été un parrain pour M^e Matshuda Lengole lorsque ce dernier a créé son club, le judo club Kodokan. Aussi était-il indiqué qu'il soit bien présent afin de patronner le jubilé d'or de celui qu'il a eu à encadrer pendant plusieurs années.

Selon le programme de l'événement, M^e Matshuda Lengole arrivera à Kinshasa, jour du démarrage du jubilé. Les objectifs affichés sont d'honorer les grands maîtres de judo pour leur dévouement à la pratique de la discipline et l'encadrement de la jeunesse en RDC, inciter les jeunes à la pratique du judo comme discipline sportive, intellectuelle et morale, faire la promotion de l'image positive du judo et ses valeurs (code moral du judo) auprès de la jeunesse afin de revaloriser l'image du judo



M^e Matshuda Lengole «Gunter»

dans la communauté de base et réorganiser l'Association sportive judo Kodokan et la doter d'un acte juridique.

Dans le programme des manifestations, l'on assistera au dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes des maîtres de judo décédés José Kayenge « Maciste », Albert Dianda « Papa Doc », Tozo Elim, André Lukoki, Chico Mvambanu Lukoki Emmanuel et Bongwanzi Boboto Fisco. Il y aura aussi naturellement des combats en individuel des cadets et minimes, entre maître Matshuda Lengole et un judoka, des démonstrations de Katas et la remise des kimonos et médailles à une vingtaine de

maîtres parmi lesquels Mukuna wa Nkuna Antoine (7e dan), Luzolo Edouard Michel (7e dan), Nkusu Manznza Anselme (6e dan), Day Lukembeso Ntiana (6e dan), etc.

Qui est Matshuda Lengole ?

M^e Matshuda Lengole débute très jeune dans le judo dans les années 1970 sur la rue Bolia à Matonge à Kinshasa. Au Club Geda, il est passé entre les mains des maîtres Rif Mazoko, Ajax Bowule, Ifabok Bokomba, Shora Disasi, etc. En 1978-1979, il est vice-champion de Kinshasa dans la catégorie des benjamins, avant d'être vice-champion de Kinshasa chez les Cadets en 1980. A 17 ans, il fait déjà partie de l'équipe senior du Club Geda, à côté des compétiteurs comme Kamba Kamuzuna, Fougua Mangala, Eudoxie Bokomba, Yamashita Lutula, Nkoy-Nkoy, Mukabare Muzungu Biko, Fabien Samuzu, Bijou Bizey, Niame Lindanda, etc. Quelques années après, il est le joyau du Club Geda, devenant le champion de l'ex-Zaïre en 1989-1990, avec son arme redoutable au combat, le « Te Guruma ». Parti du club Geda, en 1995,

il crée le Judo Club Kodokan, pris en charge par le mécène sportif Daniel Bikindu.

M^e Matshuda Lengole va se retrouver chef de sécurité du groupe musical Quartier Latin de Koffi Olomide qui va l'emmener dans plusieurs voyages au pays, en Afrique et dans le monde. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il a choisi de s'installer en France. Il tient à inculquer continuellement aux jeunes le code moral du judo à travers un programme de développement de judo à la base, avec la formation des initiateurs et des éducateurs qualifiés.

M.E.

LIVRE

Alima Madina publie « Survie »

Cet ouvrage de 52 pages est un recueil de 30 poèmes édité à L'Harmattan Congo- Brazzaville et préfacé par Gabriel Mwènè Okoundji.

Parmi les poèmes que comprend l'ouvrage, on peut citer : Pour le meilleur, Un enfant hors pair, Eternel amour, La fourberie sentimentale, Sermon d'hypocrite, Les caprices d'une princesse, Dernières heures, Délire, La vraie paix, Frère de sang.

L'auteure y explore l'espace où vit la génération actuelle. D'un poème à un autre, le lecteur découvre la succession des vers d'amour, de nostalgie, de rêve, d'ailleurs, de néant et de thèmes aux allures métaphysiques.

CONFÉRENCE-DÉBAT

L'art africain au centre d'une discussion à l'IFC

Aline Pighin, doctorante, chargée d'études à l'Institut national d'histoire de l'art, à Paris, animera, ce jeudi 15 juin à 15 heures, à l'Institut français du Congo, une conférence-débat sur l'art africain : des peintres de Poto-Poto et des autres des années 1946-1966.

Au cours de ce débat, les intervenants reviendront sur la création du Centre d'art africain qui deviendra une école pour les artistes congolais mais aussi angolais et camerounais. Ils vont également rappeler le rôle de l'École des arts de l'Afrique équatoriale française (A.E.F), aujourd'hui dissoute en manufacture des arts et artisanat congolais.

Et, faire comprendre comment l'État révolutionnaire congolais a exposé sa modernité artistique au Festival mondial des arts nègres, à Dakar, en 1966. C'est une occasion de détricoter le mythe, et restituer les contours de la pratique plastique moderne congolaise. « Nous reviendrons sur ces moments essentiels dans la construction de l'art plastique congolais, en faisant dialoguer les peintures, les témoignages et les archives comme autant de pièces d'un patient et passionnant puzzle », souligne Aline Pighin. Et d'ajouter, « On a toujours peint en couleurs à Poto-Poto. Les Mike originaux sont forcément signés PPP. Il n'y avait pas de peintres à Brazzaville avant l'arrivée de Pierre Lods. »

Rosalie Bindika

« L'année 2017 s'ouvre, pour moi, par la lecture de *Survie*, un recueil de poèmes aux accents multiples que donne à lire la poète congolaise Alima Madina dont la voix nous paraît si proche, tant elle explore l'espace que notre génération est en train de vivre. », souligne Gabriel Mwènè Okoundji.

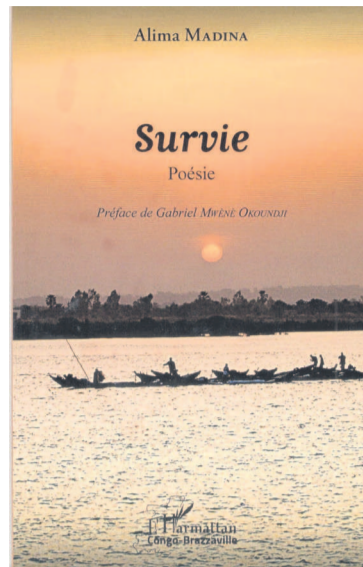
Dans sa préface intitulée : A l'écoute d'une voix congolaise, Gabriel Mwènè Okoundji déclare qu'aucun mortel ne peut répondre avec quiétude aux questions de l'équilibre. Le langage de l'Homme livré au chaos se fait d'emblée cri dans le but précis d'éveiller l'écho. Et Alima Madina est poète : comme tout poète, son regard est vaste ; comme tout poète, elle porte en son âme la constance des signes de l'horizon. Ainsi, elle offre un chant protéiforme écrit avec des mots qu'elle récolte dans la volonté, au pied même du destin. « Je n'attends que la magnifique providence pour panser toutes ces



Alima Madina (DR)

blessures de l'existence », martèle-t-il.

Ce livre ajoute-t-il, est l'écriture d'un destin : celui du peuple congolais. Il est le dessein d'une parole, celle de l'identité congolaise, d'un « pays où la loi ne frappe qu'accidentellement », peut-on lire à la page 42. Car le Congo, la patrie d'Alima Madina, renchérit-t-il dans sa préface, est une terre marquée par la violence née des guerres civiles et des conflits fratricides. La poète évoque à nu dans ses



chants cette terrible réalité d'un exode des populations à travers savanes et forêts. Alima Madina n'est pas âme qui se prête à l'invective et à l'accusation, encore moins à la condamnation. Elle espère simplement que sa mémoire trace une parcelle de ce qu'elle nomme « La vraie paix », et qu'elle abrite dans la concordance et la tolérance mutuelle avec ses « frères de sang ». Afin que revienne sur la terre congolaise une « humanité sincère ».

Devant ce brumeux paysage de la « Survie », malgré sa

difficile conquête d'apaisement, Madina garde en elle, suffisamment d'émerveillement et de fascination pour convaincre ses lecteurs sans peine de voyager en sa compagnie, vers les terres de son enfance, là où « s'étend la belle rivière de mes aïeux » (P.46). Elle donne à contempler la « belle Nkéni », les « falaises d'Inoni », la « montagne sacrée de Kieé », domaine des « gardiennes et protectrices des mystères clés » ...autant de merveilles qui reflètent toute la lumière d'une beauté plus étincelante que les astres. Alima Madina est enseignante de philosophie à l'École militaire préparatoire général Leclerc (Empgl). Auteure d'un recueil de poèmes, Splendeur cachée, en 2013, et d'un recueil de nouvelles, La voix d'une femme qui espère, en 2014. Elle a reçu en novembre 2013 le prix d'honneur de la francophonie (poésie Unicef en France à Paris).

Bruno Okokana

ARCHIVES COLONIALES

4.000 documents sauvegardés

C'est au terme d'une mission d'inventaire et de collecte des archives coloniales, organisée par le Centre national des archives et de la documentation du Congo en partenariat avec British Library (la bibliothèque de Londres), basée à Pointe-Noire, que ces archives ont été sauvegardées.

Cette mission qui s'inscrit dans le cadre du projet de numérisation des archives de l'Afrique équatoriale française (AEF), a connu

la participation des chercheurs venus des universités de Genève Portsmouth et d'Oxford. Ce partenariat entre les archives nationales

du Congo et l'université de Genève vise à sauvegarder les archives coloniales disséminées dans les différentes structures de la ville océane en proie à la dégradation.

Durant une semaine, la délégation des archives nationales conduite par le direc-

teur du Centre national des archives et de la documentation, Brice Isinove Owabira a travaillé successivement à la préfecture de Pointe-Noire, à la mairie centrale de la même ville ainsi qu'au Chemin de fer Congo océan (CFCO).

La réalisation de cette mission a permis de sauvegarder près de 4.000 documents abandonnés au service d'archives de la préfecture de Pointe-Noire.

Le choix du département de Pointe-Noire résulte du fait que cette ville était jadis la capitale du Moyen Congo avant que celle-ci ne soit transférée à Brazzaville.

Notons que la mission d'inventaire et de collecte des archives coloniales, qui s'inscrit dans le cadre du projet de numérisation des archives de l'AEF, s'effectuera progressivement dans tous les départements où il existe une traçabilité des archives coloniales.

B.Ok.



Photo de famille (DR)